

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le-vingt-un décembre à 19h30, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, s'est réunie en session ordinaire à la salle du conseil sous la Présidence de Roland BOST, Maire.

Présents: Roland BOST, Danièle BORY, Inès CROCHAT, Philippe BERGERON, Eric SEYSSIECQ, Olivier CHOUVELLON, Damien FALGON, Alice CORREIA, Florence BARBE, Frank BROUILLET, Philippe BEGON, FAURE Emilie (Arrivée à 20h).

Absents : Thierry CELLIER représentée par Inès CROCHAT, Eve CHARREYRON,

Secrétaire de séance : Ines CROCHAT

1 : Approbation du compte rendu de la séance du 21 novembre :

Le compte rendu du conseil du lundi 21 novembre est approuvé à l'unanimité.

2 : Amortissement de la Roto-Faucheuse : Délibération

Suite à l'achat de la roto-faucheuse par le service commun avec les communes de Marols et Soleymieux, il est proposé au conseil d'amortir comptablement la part versée par la commune. Le conseil propose un amortissement sur 5 ans soit 1 047.45 € par an. Le Conseil est pour à l'unanimité.

3 : Indemnité du 3^e adjoint : Délibération

La démission du 3^e adjoint a été actée par les services de la préfecture au 18 novembre. L'indemnité du mois de novembre a été versée dans son intégralité soit 243.75 €.

Le trop-perçu est de 97,50 €. Le conseil souhaite à 8 voix pour, 4 abstentions qu'une demande de remboursement soit effectuée auprès du 3^e adjoint démissionnaire.

4 : Projet 2023 : Présentation.

Dans le cadre de la préparation du budget, le maire rappelle les différents projets actés par le conseil en 2022 pour 2023.

- La création d'une aire de retournement à l'impasse de la Garenne par l'acquisition foncière et la mise en forme,
- La création d'une aire de repos et détente au Pont du LAVAL,
- La réfection du chemin des Adrets/ La Goutte
- Le remplacement de la voiture du service technique sur le dernier trimestre,
- L'achat d'une benne par le service commun.

5 : Sortie du service commun des secrétaires de Mairie : Délibération

La commune adhère au service commun de l'EPCI de Loire Forez Agglomération depuis 2016. Le service ne répondant pas au besoin de remplacement, de gestion et l'abonnement devenant coûteux. Le conseil souhaite

à 11 voix pour et une abstention se retirer du service Intercommunal. Un courrier de résiliation sera édité dans ce sens avant le 31 décembre.

6 : Travaux service Commun 2023 : Point enveloppe d'initiative communale

Dans le cadre du service commun avec le service Voirie, l'ensemble des travaux de fonctionnement ou d'entretien ont été réalisés par la commune pour un montant de 6 210.75 €.

Pour l'enveloppe d'investissement, le budget 2022 de 20 950 € est cumulé avec le reliquat de 2021 de 6 768.17€ et l'enveloppe de 2023 pour un montant total de 48 668.17 € qui seront affectés pour partie à la réfection de l'impasse de la Garenne.

7 : Aide création Association CCAS : Délibération

L'association « Bien vivre à CHENEREILLES » a déposé ses statuts en Préfecture. Aussi, afin de pouvoir lancer ses premiers travaux administratifs et organisationnels, le Maire propose de verser une aide de 400 €.

Le conseil est pour à l'unanimité.

8 : Convention territoriale globale entre la caisse d'allocation familiale et la commune

La caisse d'allocation Familiale assure une mission de service public et conduit une action sociale territorialisée. En application de la circulaire Cnaf C 2020-001 du 16 janvier 2020 pour le déploiement des conventions territoriales Globales, il est proposé aux communes de délibérer afin de Co construire à partir du diagnostic social du territoire un plan d'action sur 5 axes (Pilotage de la coordination, cohérence des services, soutien à la parentalité, accompagnement des familles, autonomie/insertion sociale). Le conseil est pour à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

10 : Désignation d'un élu relai de l'égalité pour l'AMRF « Violence faites aux femmes » :

Mme CROCHAT Inès est désignée à l'unanimité par le conseil pour représenter la commune à l'AMRF et recueillir les signalements communaux.

11 : Repas et colis de fin d'année CCAS :

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS organise son traditionnel repas des aînés le samedi 28 janvier à la salle des fêtes 38 personnes sont inscrites et 36 personnes ont préféré le colis, ceux-ci seront distribués à partir du 7 janvier.

12 : Zone de stockage des déchets verts :

Le projet de zone de stockage des déchets verts a avancé et il est demandé au conseil de porter la réflexion sur son aménagement et sa gestion pour le prochain conseil. La crainte d'une dérive est relevée par ses membres aussi, il est important de bien mesurer en amont les règles à formuler pour la gestion de cette aire.

13 : Zone de rentrée en agglomération sur la RD 109 :

A l'occasion de la réfection de la R109 sur la zone ULIECQ La Goutte, le maire souhaiterait qu'une réflexion soit portée sur la mise en place d'une entrée en agglomération sur les points noirs de la commune en raison de la vitesse importante des voitures. Il propose d'identifier en zone agglomération la route départementale au niveau d'APAGNEUX La PERRIERE et le Haut d'ULIECQ. Ceci permettrait de responsabiliser les conducteurs et réduire le risque d'accident grave. Le Conseil se positionnera à la prochaine réunion de février.

14 : Passage de Grande Randonnée sur la commune :

Le tracé d'une grande randonnée est en train de s'organiser et il traversera la commune en entrant par La Grave, en passant par Le Bourg pour ressortir coté ULIECQ direction FILS. Une plaquette sera éditée par LFA, aussi, un inventaire des logements de tourisme doit être communiqué ainsi que les zones de repos ou de restauration. Frank BROUILLET et Danièle BORY sont référents sur ce projet.

16 : Pot avec le personnel :

En raison de l'absence de Florence FALCONNET, le pot du personnel pour les vacances de Noël a été repoussé au **vendredi 13 janvier à 18 h** dans la salle d'évolution. Il est ouvert à l'ensemble du conseil.

La séance est levée à 21 h 45.

Prochaine séance le vendredi 03 février à 19h30.